



Graines de Colibri • 20 rue du Puits des Champs • 91410 Dourdan
Association loi 1901

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2017

Le 8 juin 2017, les membres de l'association Graines de Colibri se réunissent en assemblée générale ordinaire, salle Emile Auvray à Dourdan (91410). L'Assemblée Générale Ordinaire commence à 20h45.

Présents

Trente membres sont présents et deux membres sont représentés parmi les 64 membres de l'association. Le quorum de 50% est donc atteint pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse statuer. Le détail des membres présents et représentés figure dans la feuille de présence annexée au présent procès-verbal.

Rôles de séance

Julie Lebreton anime cette Assemblée Générale et Patricia Laurent se propose de tenir le rôle de secrétaire de séance et de prendre des notes pour la rédaction de son procès verbal.

Ordre du jour

L'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et Approbation du Rapport moral et d'activité 2016 de l'association,
- Présentation et Approbation du Rapport financier 2016 de l'association,
- Montant des cotisations annuelles d'adhésion,
- Termes de la mise à disposition du local 22, rue d'Etampes à Dourdan par Virginie Rodriguez,
- Changement de l'adresse postale de l'association,
- Permanence dans le local les mercredis et samedis,
- Changement du fonctionnement de l'association de l'année calendaire à l'année scolaire,
- Choix d'organiser l'Assemblée Générale Ordinaire en fin d'année scolaire (juin),
- Choix d'organiser l'Assemblée Générale Ordinaire en début d'année scolaire (octobre ou novembre),
- Choix de l'affiche de présentation de l'association,
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,
- Désignation de la trésorière et trésorière suppléante,
- Pouvoir à la trésorière pour les opérations bancaires.

Par manque de temps, l'assemblée générale accepte de reporter les deux sujets suivants à la prochaine assemblée générale ou réunion plénière :

- Définition des différents types de rencontres au sein de l'association et de leurs modalités,
- Dénomination des différentes rubriques d'ateliers.

En seconde partie, l'assemblée générale est amenée à discuter de la participation de l'association à trois événements :

- Présentation de la pierre « Cœur d'uruguay »,
- Parc en fête
- et Journée de la Transition Citoyenne.

1^{ère} Délibération : Présentation et approbation du rapport moral et d'activité

Virginie Mazoyer présente le rapport moral et d'activité de l'association, corédigé par plusieurs membres de l'association, qui est annexé à ce document.

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité.

2^{ème} Délibération : Présentation et approbation du rapport financier

Martine Leproust présente le rapport financier 2016 de l'association :

Bilan financier 2016 :

Solde en caisse à fin 2016 : 387.00 €

Solde créditeur en banque au 31/12/2016 : 799.62 € (d'après le relevé crédit agricole du 5/12/2016)

Soit un total disponible de : 1186.62 €

Détail des Ressources :

Sur l'année 2016, le montant des cotisations encaissées est de 721.50 €.

Le montant des entrées pour le film « L'Odyssée de l'empathie » s'élève à 305.00€ et celui des ventes de livres à 54.00 €. Les recettes de l'atelier Dépann'Couture sont de 5.00 €.

Détail des dépenses :

En 2016, l'association a effectué les dépenses suivantes :

- 237.60 € pour le site internet
- 11.00 € pour le goûter de la fête des Incroyables Comestibles.

Le coût de l'assurance pour 2016 a été enregistré sur l'année 2015.

De plus , il reste à reverser au Mouvement Colibris la part sur la vente de livres 70% de 54.00 € soit 37.80 €.

Le montant des cotisations reste stable : 740.00 € sur 2015 et 721.00 € sur 2016.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3^{ème} Délibération : Montant des cotisations annuelles d'adhésion

L'assemblée générale choisit de maintenir les mêmes montants de cotisations annuelles d'adhésion pour l'année suivante, soit :

- 10€ pour une adhésion individuelle,
- 15€ pour une adhésion familiale.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

4^{ème} Délibération : Termes de la mise à disposition du local 22, rue d'Etampes par Virginie Rodriguez

Après lecture de la Charte temporaire de mise à disposition du local au 22, rue d'Etampes par Virginie Rodriguez (en annexe) et une discussion sur les termes de cet accord, l'assemblée générale s'accorde sur les points suivant :

- acceptation de la proposition de Virginie Rodriguez de mettre gratuitement à disposition de l'association Graines de Colibri le local de 13m² lui appartenant au 22, rue d'Etampes à Dourdan pour les animations de l'Atelier Dépann'Couture, pour d'éventuelles permanences de

l'association et d'autres réunions de moins de 8 personnes, et ce pour une période de 9 à 12 mois,

- la participation aux charges du local (électricité, eau, ...) à l'appréciation de l'association en fonction de ses moyens.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

5^{ème} Délibération : Changement de l'adresse postale de l'association

L'assemblée générale choisit de modifier l'adresse postale de l'association pour des raisons pratiques chez Martine Leproust au : 1, rue Victor Hugo – 91410 Dourdan. Cette adresse figurera sur les prochains bulletins d'adhésion de l'association.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

6^{ème} Délibération : Permanence dans le local les mercredis et samedis

L'assemblée générale choisit d'ouvrir une permanence les mercredis et samedis matin (jours de marché) dans le local au 22, rue d'étampes à Dourdan, en fonction des disponibilités des bénévoles.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

7^{ème} Délibération : Changement fonctionnement de l'association de l'année calendaire à l'année scolaire

L'assemblée générale choisit de fonctionner dès septembre prochain sur l'année scolaire plutôt que calendaire.

Cette délibération est approuvée avec 22 voix pour, 9 abstentions et 1 voix contre.

8^{ème} Délibération : Assemblée Générale Ordinaire en fin d'année scolaire (juin)

L'assemblée générale propose d'organiser les assemblées générales ordinaires en fin d'année scolaire (juin).

Cette délibération est rejetée avec 4 voix pour, 19 abstentions et 9 voix contre.

9^{ème} Délibération : Assemblée Générale Ordinaire en début d'année scolaire (octobre ou novembre)

L'assemblée générale propose d'organiser les assemblées générales ordinaires en début d'année scolaire et d'organiser la prochaine en octobre ou novembre 2017.

Cette délibération est approuvée avec 16 voix pour, 14 abstentions et 2 voix contre.

10^{ème} Délibération : Choix de l'affiche de présentation de l'association

L'Assemblée Générale accepte l'affiche de présentation de l'association proposée par Françoise Pallarès, qui sera affichée dans la vitrine du local au 22, rue d'Etampes à Dourdan, avec comme mots clés « Agir ensemble », « Ecologie » et éventuellement « humanisme ».

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

11^{ème} Délibération : Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Jean-Pierre Lemerrier et Françoise Pallarès présentent leur démission du Conseil d'Administration. Jean-Luc Lefloch et Céline Sabran, n'ayant pas renouvelé leur adhésion à l'association cette année, n'ayant été présent à aucune réunion ni animation de l'association depuis de nombreux mois et n'ayant pas donné de réponse aux divers mails envoyés pour l'organisation de l'Assemblée Générale, sont considérés comme démissionnaires du Conseil d'Administration. Virginie Mazoyer et Martine Leproust souhaitent rejoindre le Conseil d'Administration.

Le nouveau Conseil d'Administration de l'association est donc composé de : Julie Lebreton, Françoise Lemerrier, Martine Leproust, Virginie Mazoyer, Marie Pettini, Jocelyne Relativo, qui s'engagent jusqu'à la prochaine Assemblée Générale d'octobre ou novembre 2017.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

12^{ème} Délibération : Trésorière et trésorière suppléante

L'Assemblée Générale désigne Martine Leproust comme trésorière de l'association pour remplacer Martine Bouffenie, et Emilie Ferron comme trésorière suppléante.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

13^{ème} Délibération : Pouvoir à la trésorière pour les opérations bancaires

L'Assemblée Générale donne pouvoir à Martine Leproust (en plus de Marie Pettini et Jocelyne Relativo) pour effectuer les opérations suivantes au nom de l'association :

- effectuer des retraits et des dépôts sur le compte bancaire de l'association,
- endosser et émettre des chèques sur le chéquier de l'association,
- retirer tous carnets de chèques,
- demander tous documents bancaires relatifs au fonctionnement du compte de l'association,
- effectuer tous règlements nécessités par le fonctionnement de l'association.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Evénements à venir

« Parc en fête »

Il a été décidé de participer que l'association Graines de Colibri tiendrait un stand avec l'association Maliance lors de l'événement « Parc en fête » organisé le 2 juillet 2017 par l'Office du Tourisme de Rambouillet. Mireille Lambert s'est proposée pour coordonner l'organisation des stands et des bénévoles présentant l'association. Michel Lacoux a transmis l'information comme quoi Jean-Luc Bechade y animerait un atelier « Vélobidouille ». Patricia Laurent se propose d'intervenir avec des ateliers tricots. Julien Riehl a proposé d'animer un atelier Zéro Déchet.

« Les journées de la Transition Citoyenne »

Sur une idée de Marie Fofana, il a été décidé de participer au mouvement national de la Transition Citoyenne en organisant un événement le 23 septembre 2017 sur le thème : Inventer et présenter de nouvelles façons de vivre en répondant aux défis écologiques, économiques et sociaux du 21^{ème} siècle.

Michel Lacoux a proposé d'animer un café citoyen sur ce thème. Julien Riehl va voir avec sa famille s'il peut organiser une animation pour cette journée autour du thème Zéro Déchet. Jean-Luc Tsirony se propose d'impliquer le PNR de la Vallée de Chevreuse en invitant Stéphane Lorient (paillage et/ou plantes sauvages).

L'inscription à cet événement doit être faite avant le 20 juin.

Présentation de la pierre « Cœur d'Uruguay »

Concernant la présentation de la pierre « Cœur d'Uruguay » (Plus d'information sur le site lecheminducoeur.org) le 5 novembre 2017 à Dourdan organisée par Lyne Collobert et la « Ronde des Souffles », l'Assemblée Générale a décidé de transmettre l'information via son site, sa lettre d'information et sa page Facebook, mais que le nom de l'association ne soit pas associé à cet événement.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 22h39.

Le conseil d'administration (Julie Lebreton, Françoise Lemerrier, Martine Leproust, Virginie Mazoyer, Marie Pettini, Jocelyne Relativo)